

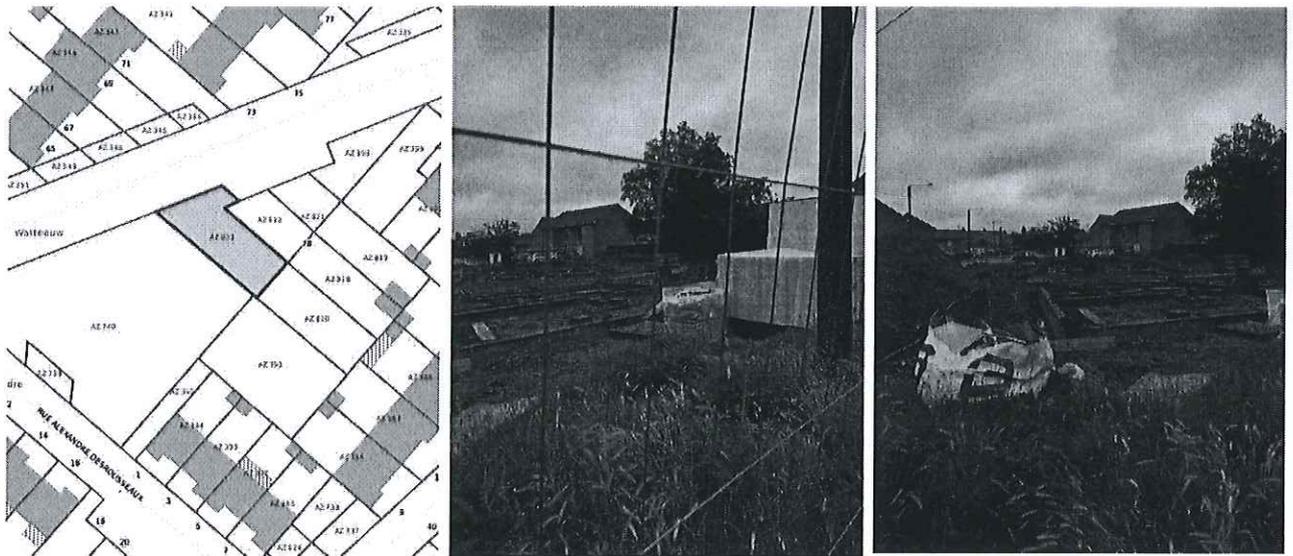
DEL/2024/UR/67
NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN
QUARTIERS LIONDERIE ET TROIS BAUDETS
DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE LA PARCELLE RUE JULES WATTEEUW
CADASTREE AZ 823

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de procéder aux échanges fonciers pour la réalisation des 7 logements PLUS rue Jules Watteeuw.

Il souligne que la Ville est propriétaire de la parcelle cadastrée AZ 823 située rue Jules Watteeuw. Cette parcelle AZ 823 sera utilisée pour la construction de 7 maisons.

Pour cela ladite parcelle est toujours propriété de la commune et doit faire l'objet d'un déclassement pour permettre les cessions à venir correspondant aux futures constructions.

Pour ce faire, il convient de constater la désaffectation de la parcelle AZ 823.



Aux termes de l'article L 2141-1 du code général de la propriété des personnes publiques : « Un bien d'une personne publique mentionnée à l'article L.1, qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement ».

Il convient donc de constater la désaffectation des biens immobiliers à un service public ou à l'usage du public et prononcer le déclassement de ce tènement foncier du domaine public qui sera repris au domaine privé de la commune.



Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 4 juillet,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 26 juin 2024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 11 juillet 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS arrivée à 19h15 pour les délibérations 9,14, 15, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Fatima KARRAD, Etienne DELEPAUT, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Thérèse NOCLAIN, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Fabienne LEPERS ayant donné procuration à Francis VERCAMER pour les délibérations 2,1,3,4,5,8,12,11,19,16,18 votées avant son arrivée à 19h15.

Eugénie CARBON ayant donné procuration à Barbara RUBIO.

Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY.

Guillaume BOCQUET ayant donné procuration à Etienne DELEPAUT.

Clémentine NOUQUERET ayant donné procuration à Sana EL AMRANI.

Mathilde LOUCHART ayant donné procuration à Jacques DUPONT.



Vu l'avis conforme de la commission « Urbanisme et Travaux », du 18 juin 2024,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- 1) De constater la désaffectation de la parcelle cadastrée AZ 823 ;
- 2) D'en prononcer le déclassement du domaine public communal en vue de l'intégrer au domaine privé de la commune ;
- 3) D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires à la réalisation de ce déclassement.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire,

